

11 Jul 2025 -14:09

Appartient à [Conseil des ministres du 11 juillet 2025](#)

Rapport sur l'assurance insolvabilité dans le cadre de l'aide d'État aux agences de voyage

Sur proposition du ministre de l'Economie David Clarinval et du ministre de la Protection des consommateurs Rob Beenders, le Conseil des ministres a pris acte du deuxième rapport annuel de la Banque nationale de Belgique et du SPF Économie sur l'évolution du marché de l'assurance insolvabilité dans le cadre de l'aide d'État aux tour-opérateurs et agents de voyage belges.

Le rapport indique qu'aucune évolution positive significative ne peut être observée sur le marché de l'assurance insolvabilité depuis le rapport précédent. À l'heure actuelle, il n'y a de facto que deux assureurs d'insolvabilité actifs sur le marché belge auxquels les agences de voyage belges classiques peuvent souscrire.

Dans le même sens, aucune évolution positive du marché ne peut être observée en termes de réassurance. Le marché privé considère le risque d'une nouvelle pandémie comme trop élevé, raison pour laquelle aucune compagnie d'assurance belge sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique n'a pu souscrire une réassurance privée pour se couvrir contre les conséquences d'une pandémie. Le marché indique qu'une réassurance spécifique pourrait être proposée à l'avenir, mais ce n'est pas le cas pour l'instant.

Le rapport conclut qu'il n'y a actuellement aucune raison de modifier le mécanisme d'aide d'Etat existant.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil des ministres a décidé de ne pas procéder à l'adaptation ou à l'abolition du mécanisme d'aide d'État tel que prévu dans la loi sur les voyages à forfait.

Le rapport conjoint, accompagné d'une analyse des autorités belges, sera transmis à la Commission européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Economie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien.vandenborre@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be

Rob Beenders, ministre de la Protection des consommateurs,
de la Lutte contre la Fraude sociale, des Personnes
handicapées et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://beenders.belgium.be>
info@beenders.fed.be

JefBeckers
Porte-parole
+32 498 25 10 65
jef.beckers@beenders.fed.be